



CUMUNICATU DI STAMPA

Dumenica u 27 di ghjennaghju di u 2019

FEMU A CORSICA

Pour diffusion immédiate.

Le projet « U Mercà »

Femu a Corsica réaffirme clairement son positionnement de fond autour d'un projet de société centré sur la justice sociale, de même que sur un développement soutenable économiquement, écologiquement, et socialement pour la Corse.

Dans ce cadre, le renforcement des Centres Villes, des commerces de proximité « à visage humain », et plus encore, le fait de créer les conditions de circuits court entre productions agricoles et de qualité, et des types de consommation plus directs, intégrant la dimension sociale de notre pays, font partie des objectifs centraux de notre Parti.

Ces objectifs seront traduits dans le cadre du Projet de Société qui sera élaboré, jalonné de rendez-vous publics thématiques, notamment sur l'alimentation saine, les stratégies territoriales de production et des circuits de vente, l'aménagement du territoire et les cœurs de vie des villes et villages de notre pays.

Par suite, concernant le débat sur l'aménagement de la ZAE d'Erbaghjolu, il est tout à fait légitime et normal, conformément à son programme porté devant les bastiais, que la majorité municipale bastiaise et son Maire, renforcent ses politiques au profit du cœur de ville et du commerce de proximité, et émettent de fortes réserves sur certains projets commerciaux dans la ZAE.

A ce stade, il nous apparaît essentiel de préciser les enjeux du débat qui se posent aujourd'hui :

1. Tout d'abord, parmi les projets présentés, il convient de préciser que le projet « U Mercà » n'est plus le projet « Grand Frais » initial, qu'il repose sur l'accueil de cinq activités artisanales et commerciales de professionnels issus de familles insulaires connues. Ce n'est donc pas, à ce stade, un centre commercial franchisé d'un grand groupe, qui serait de surcroît surdimensionné, comme c'est le cas pour d'autres projets sujets à controverses et nombreux débats en périphérie bastiaise et ajaccienne. Dès lors, on peut légitimement s'interroger sur les interventions publiques et certaines prises de position qui relèvent davantage de postures que d'une véritable contribution au débat.

Néanmoins, ce projet de 999 mètres carrés, même adossé à une Charte qualitative sur les produits corses et le bilinguisme, peut laisser présager dans le futur, du fait des possibilités ouvertes par la vente opérée, d'un processus d'agrandissement à d'autres activités commerciales qui pourraient dénaturer le projet initial et seraient donc préjudiciables à un aménagement du territoire de la Cité priorisant les commerces de proximité de Montesoru et du Centre-ville.

L'enjeu du débat contradictoire, et des différences d'appréciation à la CAB se situe, sur ce point, non pas, sur l'accueil d'un grand groupe classique, mais sur la compatibilité ou non dans le temps du projet Mercà tel qu'évoqué, avec la stratégie de renforcement économique des activités et commerces existants dans la ville de Bastia. C'est là que se situe l'un des vrais enjeux du débat et pour Femu a Corsica un devoir de vigilance accru de tous les instants, devoir de vigilance qu'il nous faut tous manifester, y compris, désormais, dans les suites du vote récent intervenu lundi 21 Janvier.

2. Ensuite, l'héritage financier de la ZAE et l'obligation de remboursement d'emprunt à hauteur de 5 millions d'euros au 1er Janvier 2020 peuvent faire légitimement naître des craintes de voir les contribuables de toutes les communes membres de la CAB être mobilisés fiscalement, si les ventes de la ZAE, à hauteur de cette échéance, ne se réalisent pas. Dans le même temps, il n'est pas question d'accepter n'importe quel type de projet au nom de cette problématique financière.

Voilà le deuxième véritable enjeu du débat qui a pu, là aussi, faire naître de fortes différences d'appréciations. Sur ce point, nous faisons confiance à la majorité municipale bastiaise, au président de la SEM Bastia Aménagement ainsi qu'aux élus de la CAB qui s'inscrivent dans la majorité territoriale, pour clarifier la situation sur l'ensemble des projets intermédiaires susceptibles, à la fois, de répondre aux impératifs financiers dans les temps impartis, mais aussi de donner une cohérence en termes d'activités, de services et d'aménagement du territoire à la Ville de Bastia, sans tomber dans les méandres de la grande distribution.

Dans ce contexte, FEMU A CORSICA en appelle au renforcement des politiques économiques et commerciales en faveur du centre-ville bastiais, mais aussi en faveur des commerces et activités économiques, sociales et culturelles des quartiers sud de la Ville. Le Parti en appelle aussi à une clarification du débat sur les véritables enjeux posés, afin de revenir sur une trajectoire d'aménagement qui résolve, à la fois, les questions financières, et les impératifs d'une dynamique économique et sociale qui privilégie les entreprises de services insulaires, la valorisation des productions corses et les circuits courts.

FEMU A CORSICA en appelle en outre les élus à se prononcer contre tout projet de distribution basé sur des franchises lors des prochaines réunions de bureau de la CAB.

P/ A Ghjunta Femu a Corsica,

Jean-Félix Acquaviva, Scretariu Naziunale,